



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 16 mai 2017

33. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction –
avril 2017

Document déposé : Rapport A-34-2777 en date du 4 mai 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de
la commissaire Diane Beaudet pour le mois d'avril 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beaudet
pour le mois d'avril 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 33 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 16 mai 2017 de la Commission scolaire de Montréal.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2777

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Diane Beaudet)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 4 mai 2017

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 40.79 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2016-2017

A 34-2777

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
28-avr	D. Beaudet	16)b)i	18)a	Collation - rencontre préparatoire pour la fête de la rentrée - École Baril -parents et employés	40,79 \$
					40,79 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1